

CHOLET mag



**METTEZ
DE L'ORDRE
DANS VOS
IDÉES !**

Carrefour de L'Orientation des Métiers et de L'Entreprise

DOSSIER P. 8

N° 324
JANVIER 2019

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOlet 
l'entrepreneante

Gilles est jaune ?

Mercredi 19 décembre, Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, a reçu un groupe de Gilets jaunes à l'Hôtel de Ville. Écoute, dialogue et respect : une rencontre et des échanges constructifs.



Et voilà le travail !

“ Je voudrais qu’il y ait deux réformes sur l’aide au chômage. Premièrement, je considère que toute personne qui perçoit une allocation de chômage doit donner un peu de son temps aux collectivités. Parce que c’est de l’argent public. [...] Cela permettrait d’avoir une réinsertion sociale et de garder un contact avec le monde du travail. Ensuite, je considère qu’il devrait y avoir un système beaucoup plus souple d’aide aux personnes au chômage. Un système qui serait adapté en fonction du taux de chômage de chaque territoire où les entreprises peinent parfois à recruter. ”

Gilles Bourdouleix

Rendez-vous

Pour aller plus loin dans l’information, Cholet mag s’associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l’émission **Le Mag**, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d’une douzaine de minutes offre un autre angle à un sujet développé par votre mensuel municipal d’information.

En janvier : "Carrefour de l’Orientation, des Métiers et de l’Entreprise" et "Le budget 2019"



TÉLÉVISION LOCALE
DU CHOLETAIS
CANAL 33 TNT

BOX ORANGE CANAL 378
tlc-cholet.com

Ne pas perdre la Boule

Dans le cadre du programme "Action Cœur de Ville", la Ville a voté le lancement d’une étude sur l’îlot de la Boule d’Or, du nom de l’hôtel-restaurant situé à l’angle de la rue de la Sardinerie et du parvis Jean-Paul II. Cette friche historique du centre-ville revêt un réel intérêt pour la Ville. L’objectif est ainsi de renforcer l’attractivité du cœur de ville, tout en revalorisant la qualité urbaine du secteur.

Le réinvestissement de cette friche sera alors tourné vers un projet de mixité, à la fois sociale et fonctionnelle : logements à destination des familles, services à la population, commerce.

Parallèlement, la Ville s’est officiellement positionnée sur l’ancien cinéma Le Rex, rue Travot. Elle utilise son droit de préemption urbain pour acquérir l’immeuble (438 m²) pour 220 000 € et réfléchit maintenant à son devenir.



ACCOMPAGNER LES TALENTS

Le mois de janvier nous invite à dresser un bilan des douze mois écoulés. La Ville de Cholet n’a pas à rougir de l’action accomplie avec les efforts de tous les acteurs de la Collectivité.

De nombreux projets ont déjà été menés à terme et de nouveaux ont été lancés tels que les nouvelles Halles, le lancement de la deuxième tranche du Val de Moine, la rénovation du quartier Favreau-Les Mauges ou encore la redynamisation du quartier de la Gare.

Une des priorités de la Ville de Cholet est aussi le soutien aux commerces choletais.

Certaines mesures ont un impact immédiat sur l’activité du centre-ville tels que les événements et les animations qui sont organisés tout au long de l’année. Les politiques publiques comme la préservation de l’habitat, la tranquillité publique, le développement économique ont aussi des incidences sur l’activité commerciale. Le projet de rénovation des Halles s’inscrit dans cette dynamique, comme s’y inscrit le démarrage effectif du programme "Action Cœur de Ville".

Il nous appartient de poursuivre ce travail, d’œuvrer chaque jour à la construction de l’identité de notre territoire et à l’amélioration du cadre de vie.

Solidarité et cohésion sociale, c’est ainsi que la Ville de Cholet et l’Agglomération du Choletais sont en première ligne dans la recherche des réponses pour ouvrir le chemin de l’emploi à nos jeunes concitoyens.

"Accompagner quelqu’un, ce n’est ni se placer devant, ni derrière, ni à sa place. C’est être à côté". Ces mots de Joseph Templier illustrent la politique conduite par la Collectivité pour accompagner les jeunes Choletais vers la formation, l’emploi.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité est aux côtés des étudiants en recherche d’une orientation mais aussi de celles et ceux qui souhaitent rebondir et s’ouvrir de nouveaux horizons professionnels. Choisir un métier est un choix déterminant dans une vie, un véritable engagement de vie.

Pour cela, la Ville de Cholet et l’Agglomération ont mis en place le Carrefour de l’Orientation, des Métiers et de l’Entreprise. La 9^e édition, les 17, 18 et 19 janvier prochain, est dédiée en effet à l’orientation des jeunes pour les aider à bâtir leurs projets d’avenir. Au collège ou au lycée, choisir la voie dans laquelle on s’épanouira n’est pas chose aisée.

L’événement est aujourd’hui bien installé dans l’agenda de la formation, avec un succès sans cesse renouvelé. Les répercussions de ce Carrefour sur le marché local de l’emploi est indéniable. Lors de sa visite à l’occasion du cinquantenaire du MEDEF du Pays Choletais, le Président national du MEDEF Geoffroy Roux de Bézieux a notamment salué le modèle choletais et le faible taux de chômage de notre territoire.

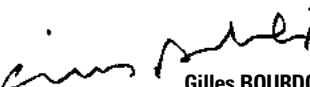
Le Carrefour est un espace de rencontre privilégié entre les entreprises, les professionnels de la formation et les jeunes en recherche de solutions.

Si l’emploi est la première préoccupation des Choletais, c’est aussi la nôtre. C’est pour cette raison que la Ville de Cholet et l’Agglomération du Choletais agissent ensemble sur tous les leviers pour aider les habitants à construire leur avenir professionnel. Elles mènent au quotidien une politique volontariste.

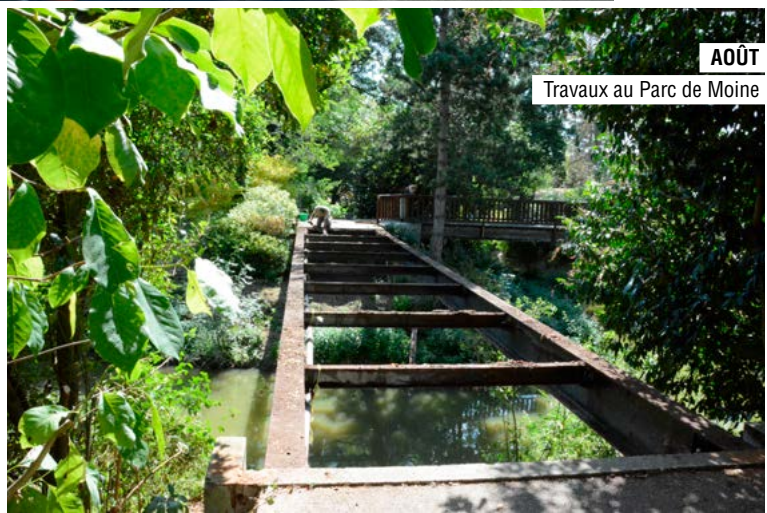
Un territoire sans talent n’avance pas. Nous devons les attirer, bien évidemment, ce qui signifie les faire venir ou revenir, et surtout, garder les talents déjà parmi nous.

Pour 2019, Cholet ne manquera ni d’ambition, ni d’énergie.

En mon nom, celui de la Municipalité et de l’ensemble des agents de la Ville, je vous souhaite une belle et heureuse année.


Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l’Agglomération du Choletais
Député honoraire

2018 EN IMAGES



**Les futures halles,
le plus bel écrin
pour faire vos courses**



Bonne année 2019 !

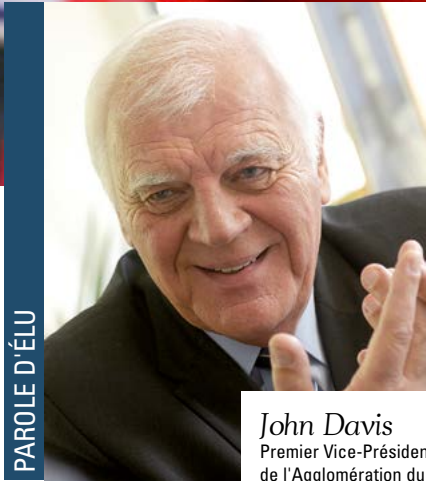
*Gilles Bourdouleix
et le Conseil Municipal*

CHOlet[®]
l'entrepreneante



FÉERIE DE NOËL

Une fois encore la magie de Noël a opéré en centre-ville. Cholet, parée de lumières, a revêtu ses plus beaux atours. Pendant un mois, de nombreuses animations gratuites ont égayé le cœur de ville. Arts de rue, fanfares, chorales, crèche vivante, manèges, village de Noël, Ciné-Mômes... tous les ingrédients étaient réunis pour offrir aux Choletais et aux personnes de passage une fin d'année féerique, malgré une météo morose.



PAROLE D'ÉLU

John Davis
Premier Vice-Président
de l'Agglomération du Choletais

*"Le Carrefour de l'Orientation est une porte ouverte vers le monde du travail. Par cet événement, nous voulons accompagner les jeunes de notre territoire dans leur développement et vers la place qui sera la leur dans le monde de demain. Le Carrefour est ainsi une formidable démonstration de la part de la Collectivité qui prouve sa capacité à répondre tant aux besoins des jeunes, qu'aux enjeux économiques. L'événement, élaboré en concertation avec les établissements, les entreprises et les acteurs économiques est devenu un projet de territoire. **Nous souhaitons que cette édition 2019 soit pour les parents et les jeunes trois jours de réflexion active et partagée sur l'éducation, l'orientation et notre environnement.** Le programme a été conçu dans ces trois dimensions."*

LE SENS DE L'ORIENTATION

Piloté par l'Agglomération du Choletais, le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise 2019 aura lieu les 17, 18 et 19 janvier au Parc des Expositions de la Meilleraie. Le point sur la 9^e édition de ce rendez-vous phare, véritable projet de territoire.

Fort d'un dynamisme initié lors des précédentes éditions, le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise qui s'apprête à accueillir près de 52 000 visiteurs, permet aux collégiens, lycéens ou encore étudiants de trouver les clés de leur avenir. "En 9 éditions, le Carrefour de l'Orientation est devenu un des salons français les plus courus dans le domaine de l'orientation des jeunes. Véritable projet de territoire, il se distingue en réunissant aux côtés de spécialistes de l'orientation et de la formation, les acteurs de l'emploi, des métiers et de l'entreprise", se félicite John Davis, Premier Vice-Président de l'AdC. L'événement se démarque donc des autres salons organisés en France qui, eux, n'entrouvrent généralement qu'un seul volet : le plus souvent celui de la formation ou celui des métiers.

par l'Agglomération est l'une des spécificités de la manifestation. Elle garantit la présence des publics concernés en premier lieu. À cela s'ajoute la gratuité de l'entrée qui permet un accès à tous. "Choisir un métier n'est pas chose aisée surtout à 15 ou 16 ans. Pourtant, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'orientation et l'importance de faire un premier bon choix, même si celui-ci est amené à évoluer avec le temps. L'intérêt du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est d'offrir un panorama très large d'univers professionnels et de pouvoir découvrir sur un même site les formations qui y conduisent, du CAP au Doctorat, en passant par la Licence professionnelle ou le BTS", indique l'élu. Afin d'organiser sa visite et pour maximiser ses chances de faire la bonne rencontre, de découvrir la bonne formation, il est utile de mener une réflexion en amont. En s'aidant par exemple du guide pédagogique disponible sur carrefourdelorientation.fr, mais aussi en discutant en famille. L'idéal est de pouvoir identifier les filières professionnelles qui attirent, selon ses goûts, ses affinités.

Carrefour, mode d'emploi

De ce fait, le Carrefour de l'Orientation ne s'adresse pas exclusivement aux étudiants, lycéens et collégiens mais aussi aux demandeurs d'emploi ou aux actifs en quête d'évolution ou de reconversion professionnelle. En organisant un tel salon, l'Agglomération du Choletais exprime une volonté politique très forte : celle d'offrir à la jeunesse un moment pour prendre le temps de préparer son avenir dans les meilleures conditions. De façon à offrir à chacun la possibilité de mettre toutes les chances de son côté. La prise en charge du transport des élèves

Préparez votre visite





LE CARREFOUR EN CHIFFRES

52 000
visiteurs



400
exposants



3 FORUMS

13 000 M²
de surface

3
SOIRÉES



10
TABLES RONDES



10 tables rondes

Un cycle de tables rondes est proposé autour des thèmes de la formation et de l'emploi. Elles ont pour objet de répondre à des attentes spécifiques par des apports concrets et pratiques et de nombreux témoignages.

■ Pour les demandeurs d'emploi :

Judi 17 janvier

- 9h : Les métiers en tension
- 11h : Être acteur de son avenir professionnel
- 14h : Handicap et travail

Vendredi 18 janvier

- 9h : Je crée ma boîte
- 14h : Les métiers de la mode

■ Pour les jeunes et leurs parents :

Samedi 19 janvier

- 9h : Les métiers de la petite enfance et des services à la personne
- 10h : L'apprentissage, une voie d'excellence
- 11h : Les métiers de la mode : de réelles perspectives d'avenir
- 14h : Métiers de demain et développement durable
- 15h : Bâtiment et industrie, métiers qui évoluent avec le digital

3 forums, 2 pavillons :

■ Forum de l'orientation et de l'apprentissage : 22 exposants autour du CIO et de l'ONISEP, de l'Apprenti'bus de la Région des Pays de la Loire.

■ Forum de la formation : 205 organismes, du CAP à Bac +8.

■ Forum des métiers et de l'entreprise : 105 organismes, représentant 22 filières, avec notamment un pôle "Accès à l'emploi" pour les personnes en recherche d'emploi ou en projet de reconversion professionnelle.

■ Pavillon de la défense et de la sécurité : Police municipale, Police nationale, Gendarmerie, Administration pénitentiaire, Armée, Pompiers...

■ Pavillon du développement durable (lire ci-contre).

PRATIQUE

CARREFOUR
DE L'ORIENTATION
17, 18 ET 19 JANVIER

PARC DES EXPOSITIONS
DE LA MEILLERAIE - CHOLET

Ouverture :

jedi 17 janvier : 8h30 - 17h
vendredi 18 janvier : 8h30 - 19h
samedi 19 janvier : 9h - 18h
Entrée libre et gratuite

www.carrefourdelorientation.fr



“ La vie de la jeune génération va être totalement bouleversée. Plus on va agir vite, moins grave sera la situation pour eux. Ce n'est pas très réjouissant de dire les choses comme cela... Maintenant, les jeunes peuvent déjà s'engager, essayer de se construire - et demander à leurs parents de leur construire - un avenir plus raisonnable. On ne va pas pouvoir continuer à vivre comme on vit. C'est impossible. ”

Isabelle AUTISSIER



NOUVEAUTÉ 2019

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
À L'HONNEUR



Cette édition sera marquée par une thématique centrale : le développement durable et la transition énergétique, déclinée sous la forme d'un pavillon et de deux événements associés : la venue d'Isabelle Autissier, navigatrice et Présidente du WWF France, et la projection du film Demain, de Mélanie Laurent et Cyril Dion.

Le pavillon pédagogique privilégiera une approche ludique et interactive et illustrera 7 grands enjeux :

- le changement climatique ;
- la transition énergétique ;
- la protection de la ressource en eau ;
- les circuits courts ;
- le gaspillage alimentaire ;
- les déchets ;
- "Mon jardin et le Développement Durable".

Afin d'animer ce pavillon, proposant une immersion dans un espace de plus de 800 m² au service de l'éducation à l'environnement, il a été fait appel à de multiples acteurs du territoire. 1 400 collégiens visiteront le pavillon sur des créneaux réservés. Il sera ouvert au public le vendredi après-midi et le samedi. Deux espaces sont également prévus dans ce pavillon, l'un destiné à informer sur les formations en lien avec les thématiques présentées, et l'autre permettant l'organisation de mini-conférences.

3 soirées
d'exception

pour préparer l'avenir de vos enfants



MERCREDI 16 JANVIER

■ CONFÉRENCE

Regards croisés sur l'éducation
de l'enfant et de l'adolescent

par les professeurs Daniel MARCELLI
et Philippe DUVERGER

20h - Théâtre Interlude - Entrée gratuite
Info et réservation auprès de l'Office de Tourisme



JEUDI 17 JANVIER

■ CONFÉRENCE

"Le changement climatique et
la préservation des océans"

par Isabelle AUTISSIER

20h - Théâtre Interlude - Entrée gratuite
Info et réservation auprès de l'Office de Tourisme

VENDREDI 18 JANVIER

■ PROJECTION DU FILM "DEMAIN"

de Mélanie LAURENT et Cyril DION

suivie d'un débat animé par Yves BOITEAU, journaliste

20h - Cinémovida

Entrée gratuite sur réservation auprès de Cinémovida



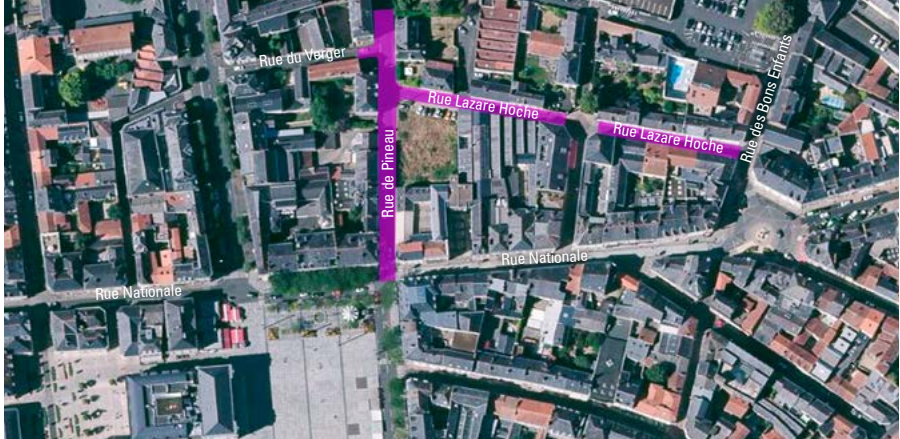
Réservation par mail : lguittet@choletagglomeration.fr



Une résidence étudiante au Val de Moine

Une nouvelle résidence étudiante doit bientôt sortir de terre dans le quartier du Val de Moine. Le permis de construire vient d'être délivré à Cap West. Ouverture prévue pour la rentrée universitaire 2020. Dotée de 80 appartements, de 24 à 50 m², la résidence proposera des logements fonctionnels, baignés de lumière naturelle, entièrement meublés avec kitchenette équipée et salle-de-bain aménagée. Accès sécurisé, parking privé et gratuit, local vélos, ménage, salle de fitness, accès internet... de nombreux services complètent les prestations. La situation géographique, proche du Campus universitaire, de la ligne 5 Choletbus, dans un cadre de verdure est également un atout. Une nouvelle offre qui répond aux besoins de la Collectivité de diversifier les propositions de logements faites aux étudiants.

© CAP WEST



RUES DE PINEAU ET LAZARE-HOCHE RÉAMÉNAGÉES

La Municipalité, dans le cadre du Livre blanc des Quartiers et du Cadre de Vie, a programmé depuis plusieurs années l'aménagement et la rénovation des voiries et des espaces publics du centre-ville. Plusieurs tranches ont été réalisées : en 2015, avenue Gambetta, rue de l'Oisillonnette, rue de l'Étoile et place Créac'h-Ferrari ; en 2016, rues Tournierit, Trémolière, Travot et Nationale. La rue Clemenceau en 2017. C'est désormais au tour des rues de Pineau et Lazare-Hoche de bénéficier de travaux de réaménagement.

L'opération débute à la mi-janvier et se poursuivra jusqu'en septembre 2019. Objectifs : améliorer les cheminements piétons, limiter les vitesses de circulation, embellir le cadre de vie dans le centre-ville. Le projet prévoit l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la réfection des voiries et des trottoirs, le réaménagement de places de stationnement arrêt-minute et de livraison. **Au vu de l'étroitesse des rues, la circulation sera interdite pendant les travaux. L'accès piétons sera maintenu.**

Calendrier

- Mi-janvier 2019 : modification des réseaux d'eau potable et d'assainissement (3 semaines de travaux)
- Mi-février à mi-avril 2019 : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- Mi-avril à fin juin 2019 : travaux de voirie
- Septembre 2019 : dépose des poteaux et finitions de voirie

La consultation des entreprises est en cours. Un planning détaillé des travaux sera communiqué ultérieurement.

Enveloppe prévisionnelle : 290 000 € TTC

INFOS

Direction de la Voirie et des Espaces Publics
02 72 77 20 90

Les pères de la francophonie

Traditionnellement, le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est toujours l'occasion de célébrer la francophonie. Cette édition ne déroge pas à la règle. La Maison de la Francophonie organise une conférence animée par Jean-René Bourrel, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, intitulée "Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor : la rencontre".

Vendredi 18 janvier à 15h / Campus du Choletais
(Gratuit, sur réservation)

INFOS

Service Enseignement Supérieur
et Formation Professionnelle
02 44 09 25 29
maisonde la francophonie@choletagglomeration.fr

Bourse d'enseignement supérieur

La bourse intercommunale d'enseignement supérieur est une aide sociale que l'Agglomération du Choletais peut accorder aux étudiants en fonction de certains critères. Le dossier est téléchargeable sur education.cholet.fr ou à retirer au service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle (Hôtel de Ville - 1^{er} étage). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier.



www.univ-angers.fr
EN AMPHI
MAIS PAS QUE !

PORTES OUVERTES
DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

sam. 02 fév. 2019 – 9h – 17h
ANGERS – CHOLET – SAUMUR
sur les 3 campus



TRAVAUX EN GARE DE CHOLET

Du 14 janvier au 10 avril, SNCF Réseau engage des travaux de renouvellement des voies ferrées et d'allongement des quais en gare de Cholet. **Ils se dérouleront en journée et la nuit, en semaine. Ce type de chantier peut engendrer des nuisances sonores, dues au fonctionnement des trains-travaux et des engins de chantier, en particulier l'avertisseur sonore de sécurité qui assure la protection des agents. Des contraintes de planning et la continuité des circulations vers Angers nécessitent de réaliser les travaux**

de voie les plus importants durant la nuit. Conscientes des nuisances occasionnées, les équipes SNCF Réseau remercient les riverains pour leur compréhension.

Une opération complète

La modernisation de la ligne était très attendue par les voyageurs et soutenue par les Collectivités (Agglomération du Choletais et Région des Pays de la Loire). Débutés en juillet, les travaux principaux,

menés sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau, se poursuivront jusqu'en avril 2019 en fermeture complète de ligne. L'opération a pour objectifs de pérenniser l'infrastructure, de permettre l'augmentation de sa capacité, de relever la vitesse des trains jusqu'à 130 km/h sur certaines zones et de mettre en accessibilité les haltes de Cugand, Boussay et Torfou.

Financement

Le montant de la modernisation (phase de réalisation) représente un investissement de 46,4 millions d'euros cofinancés par :

- la Région des Pays de la Loire : 71,65 % (33,2 M€) ;
- l'État : 14,35 % (6,7M€) ;
- l'Agglomération du Choletais : 4 % (1,9 M€) ;
- SNCF Réseau : 10 % (4,6 M€).

INFOS

travauxclissoncholet@reseau.sncf.fr
sncf-reseau.fr/pdl



FIBRE OPTIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Démarré en 2015, le déploiement de la fibre optique pour le très haut débit internet se poursuit sur le territoire de Cholet. **Il est réalisé par l'opérateur Orange.** 13 485 logements et locaux professionnels sont déjà raccordables et plus de 10 000 en cours de raccordement (sur environ 30 219 prévus). L'ensemble des foyers choletais seront raccordables d'ici fin 2020. "Raccordables" signifie que le déploiement a été fait jusqu'à un point de branchement dans la rue. Ensuite, libre à chacun de choisir son fournisseur d'accès à Internet, qui effectue le raccordement final au domicile.

Dans ce dossier, la Collectivité a un rôle de médiation et d'information. **La Ville ne peut indiquer de délai aux habitants car la société Orange ne peut elle-même s'engager sur des dates précises. En cause notamment, le raccordement en aérien géré bien souvent au cas par cas.** Les techniciens doivent en effet s'appuyer sur des poteaux d'Enedis, qui donne ou non son feu vert selon le poids et la tension exercés sur le poteau. Si cela n'est pas possible, il est nécessaire d'installer de nouveaux poteaux dans la rue. L'instruction et les arbitrages relatifs à ces demandes peuvent prendre plusieurs mois.

Élagage indispensable

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien réguliers. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'Internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives... Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication. Les travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité : respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

INFOS
Pour suivre les étapes du déploiement : reseaux.orange.fr

LES ASSISTANTS MATERNELS FONT LE SHOW



À l'invitation du Relais Assistants Maternels (RAM), 4 assistants maternels ont créé un spectacle conté pour les très jeunes enfants. "À la recherche de doudou" joué à l'occasion des Journées des Droits de l'Enfant et avant les fêtes de fin d'année, a valorisé les compétences des professionnels, participé de la reconnaissance du métier et leur a fait prendre confiance en leur savoir-faire. Ils sont 366 sur Cholet et Le Puy Saint Bonnet et comptabilisent environ 1 200 agréments. Le métier d'assistant maternel n'a cessé de se professionnaliser pour devenir aujourd'hui, une véritable spécialité dans l'univers de l'accompagnement des tout-petits. Service gratuit, le Relais Assistants Maternels est un lieu d'écoute, d'informations, d'échanges. C'est aussi un lieu d'animations et de rencontres qui permet de partager des temps de jeux (matinée éveil), de profiter de la présence des professionnels de la Petite Enfance. Les animatrices du RAM accompagnent assistants maternels et gardes à domicile. Elles apportent une aide administrative, des conseils et l'écoute nécessaire pour rompre le sentiment d'isolement et favoriser la relation avec les parents.

INFOS
education.cholet.fr

Vacances d'hiver 2019

ANIM'SPORTS VACANCES

2,50€ par animation

INSCRIPTIONS du 18 au 30 janvier

sur **MON ESPACE CITOYEN**

monespacecitoyen.cholet.fr

Mon Espace Famille
02 72 77 24 26
(Choix 1)

CHOlet
l'entrepreneuse



1 742 très jeunes enfants sont accueillis par les 108 agents du service Petite Enfance, soit plus de 400 000 heures de garde (chiffres 2017).

AMF **unicef**
Ville amie des enfants

ACCUEIL DES TOUT-PETITS : PLUS DE SOUPLESSE

La Ville de Cholet et le service Petite Enfance font évoluer l'offre d'accueil en faveur des très jeunes enfants.

Depuis le 1^{er} janvier, les 11 structures d'accueil des tout-petits (2 mois à 4 ans) réparties sur le territoire de la commune font évoluer leur proposition de garde et deviennent multi-accueils. **La nouvelle organisation propose désormais un fonctionnement en accueil occasionnel et en accueil régulier dans l'ensemble des structures petite enfance de Cholet et du Puy Saint Bonnet.**

Harmonisation et proximité

L'offre apporte sur tout le territoire un service de proximité complet à l'ensemble des familles choletaises. De plus, l'accueil est maintenant proposé en journée continue, du lundi au vendredi.

Davantage de souplesse donc dans le fonctionnement et une couverture territoriale renforcée en adéquation avec la politique familiale de la Municipalité.

"L'accueil des plus jeunes enfants en structures publiques n'est pas une obligation pour les collectivités territoriales. Cette politique existe pourtant à Cholet depuis de nombreuses années et démontre l'engagement de la Municipalité en faveur de la famille et de la petite enfance. La politique familiale, c'est veiller au bien-être et au développement harmonieux des enfants, mais c'est aussi permettre aux parents de partir au travail rassurés, en sachant leurs enfants accueillis dans les meilleures conditions", précise Isabelle Leroy, Adjoint au Maire, en charge de la Petite Enfance et de la Famille.

Avec 238 places en multi-accueil, Cholet est bien dotée et se situe au-dessus du taux d'équipement national.

INFOS
Service Petite Enfance
02 72 77 24 10
education.cholet.fr

LE MULTI-ACCUEIL "LES PETITS LUTINS" S'INSTALLE DANS LE QUARTIER JEAN-MONNET

Le 7 janvier la structure investit les locaux de la Maison de l'Enfance rue Paul-Henri-Spaak, en plein cœur du quartier Jean-Monnet. Le choix de la Ville de Cholet de recentraliser son offre d'accueil occasionnel et régulier, au plus près des habitants, s'accompagne d'une évolution importante : la structure propose désormais 20 places en journée continue, du lundi au vendredi.

Ce positionnement géographique de proximité en faveur des familles permet de surcroît, d'entrevoir des passerelles avec tous les acteurs du quartier comme l'accueil de loisirs et d'envisager des actions intergénérationnelles avec les résidents de la Maisonnée (Maison d'animation) située juste à côté.

Multi-accueil Les Petits Lutins
Nouveau numéro de téléphone :
07 72 09 60 81



Entretien des voiries



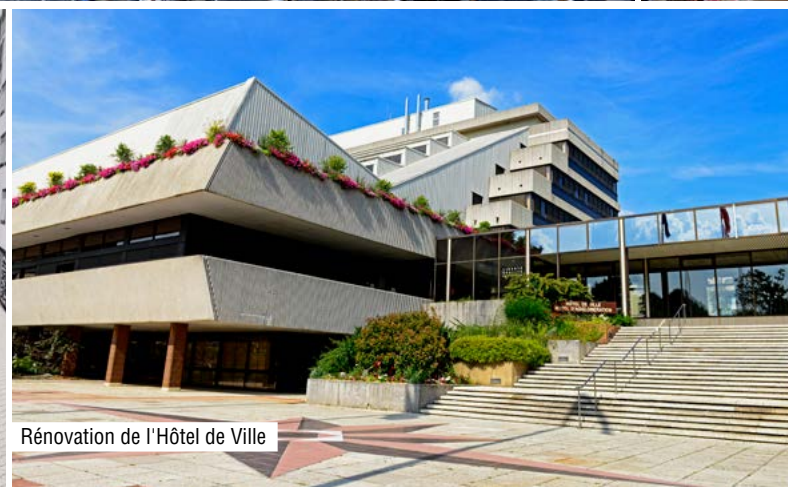
Aménagement du quartier de la Gare



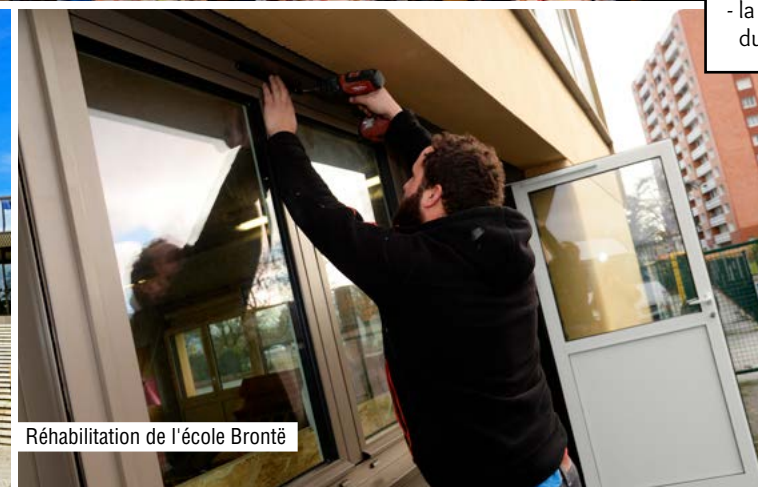
Projet de nouvelle Salle des Fêtes



Requalification urbaine du quartier Favreau



Rénovation de l'Hôtel de Ville



Réhabilitation de l'école Brontë

ET À L'AGGLO ?

Le budget 2019 de l'Agglomération du Choletais inscrit un plan d'investissements de 23,7 M€, avec notamment à Cholet :

- la réhabilitation de la résidence Le Bosquet : 3,3 M€ ;
- le nouveau stade intercommunal de la Treille : 8 M€ ;
- la réhabilitation/extension du Parc des Expositions de la Meilleraie : 500 000 € ;
- l'aménagement du Centre Administratif Intercommunal (Mail II) : 500 000 € ;
- la nouvelle Maison d'animation du Mail : 205 000 €.

Fonctionnement

Le budget 2019 conserve un niveau de service public très satisfaisant pour les habitants. La Ville poursuit ses efforts pour contenir ses dépenses de fonctionnement et ses charges de personnel. L'autofinancement dégagé grâce à la gestion de l'équipe municipale permet d'avoir un recours modéré à l'emprunt. Ce budget augmente l'épargne prévisionnelle de la Collectivité (5,9 M€). La gestion saine de la Ville, ses efforts en faveur de la réduction des coûts de fonctionnement et son maintien de la capacité d'autofinancement permettent de préserver de bonnes marges de manœuvre et de poursuivre le désendettement. Une stratégie financière payante pour Cholet. Parallèlement, la Ville maintient son soutien financier à ses partenaires, et notamment aux associations.

Et les impôts ?

Le budget 2019 maîtrise, à nouveau, la pression fiscale sur le territoire. L'augmentation des taux d'impôts locaux ne dépasse pas 1 %. L'évolution des impôts reste ainsi limitée dans le respect des engagements pris par la Municipalité. "Nous l'avons annoncé en 2014. Nous avons maîtrisé la fiscalité. Sur la taxe d'habitation, dans notre strate, nous sommes la 24^e ville sur 147, avec le taux le plus bas", indique **Michel Champion**. Les deux règles de base annoncées aux Choletais sont appliquées :

1. L'augmentation des taux ne dépasse pas 1 %
2. L'addition entre les évolutions du taux communal et de la base, décidée par la Loi de Finances, ne dépasse pas 2,5 %.

BUDGET 2019

Le Conseil municipal a adopté le budget 2019 le 10 décembre dernier. La Ville de Cholet construit un budget sérieux et ambitieux.

Le budget primitif 2019 a été préparé dans la continuité des engagements pris par la Municipalité. Parce qu'elle souhaite maintenir un service public de qualité pour ses habitants, la Ville de Cholet, dans un contexte national toujours contraint, poursuit ses efforts sur ses coûts de fonctionnement tout en réduisant la

part de la dette. Cette stratégie lui permet de préserver la qualité du service public local et sa capacité d'investissement, au bénéfice de projets servant le rayonnement et l'attractivité du territoire. "Comme le budget familial, le budget de la Collectivité est géré avec rigueur, transparence et bon sens, dans le souci permanent de préparer l'avenir.

Une saine gestion qui permet de recourir à l'autofinancement plutôt qu'à l'emprunt. En 2019, la Municipalité poursuit son programme d'équipement pour répondre au mieux aux attentes des Choletaises et des Choletais", indique **Michel Champion**, Premier-Adjoint au Maire en charge des Finances.

Investissement

Le budget 2019 investit pour le développement harmonieux de la ville. La Municipalité maintient et améliore son niveau d'équipement pour répondre au mieux aux attentes des Choletaises et des Choletais. Cet investissement est injecté dans l'économie locale où il bénéficie aux entreprises et à l'emploi. "Depuis 20 ans, l'investissement est continu et la fiscalité maîtrisée. L'investissement est maintenu, cette année encore, à hauteur de 10 millions d'euros. C'est ce que nous avons annoncé durant la campagne des Municipales. On dit d'abord ce que l'on va faire ; on fait ensuite ce que l'on a dit ! C'est un principe", assure l'élu.

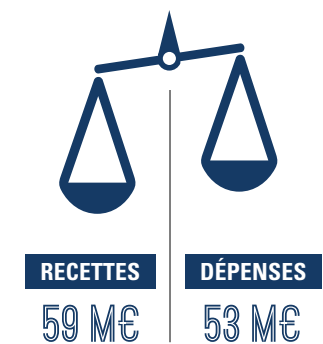
Plus de 10 millions d'euros seront investis et consacrés notamment à :

- l'entretien des équipements : 2 000 000 € ;
- la réfection des voiries, trottoirs, éclairage public, espaces verts : 3 960 000 € ;
- la réhabilitation du groupe scolaire Brontë : 605 000 € ;
- l'accessibilité des bâtiments : 349 045 € ;
- le lancement du projet d'aménagement du quartier de la Gare : 332 000 € ;

- la vidéoprotection : 121 000 € ;
- les études de la nouvelle Salle des Fêtes : 60 000 € (5,2 M€ au total) ;
- la requalification urbaine du quartier Favreau : 20 000 € (4,5 M€ au total) ;
- les travaux de fibrage des écoles et bâtiments communaux : 140 000 € (800 000 € au total) ;
- la réhabilitation de l'Hôtel de Ville : 250 000 €.

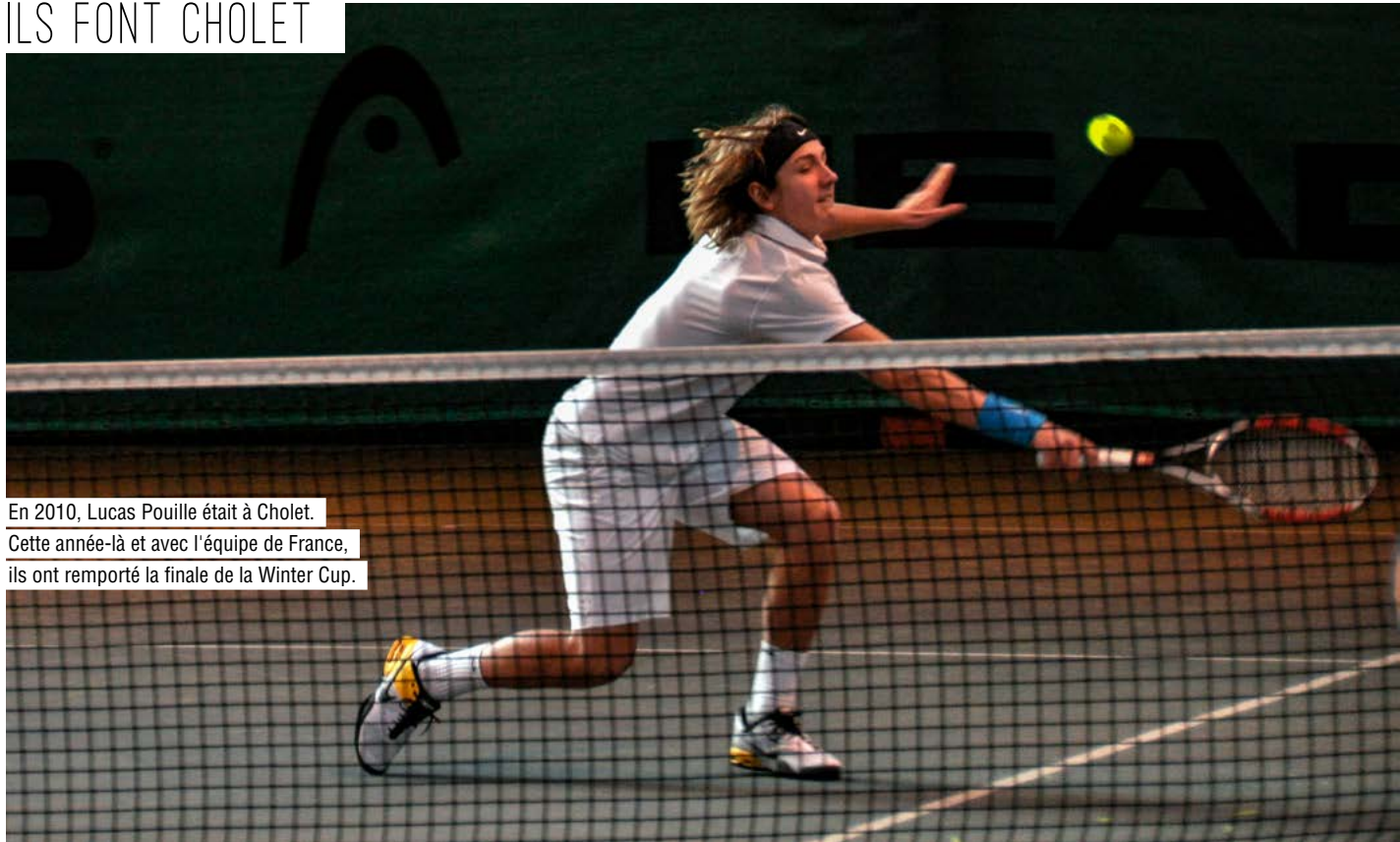


FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT





En 2010, Lucas Pouille était à Cholet. Cette année-là et avec l'équipe de France, ils ont remporté la finale de la Winter Cup.

© GEORGES CORBÉ - JF

LA WINTER CUP BY HEAD

Nouvelle édition de la Winter Cup by Head
les 1^{er}, 2 et 3 février organisée par la Jeune France.
Cette Coupe européenne de Tennis voit s'affronter les
meilleurs jeunes espoirs et a vu passer de grands noms.

Cela fait 20 ans que Cholet accueille l'une des phases qualificatives de la Winter Cup by Head. Cette compétition européenne permet aux meilleurs joueurs de la catégorie U16 de se mesurer les uns aux autres. 32 pays y sont inscrits et 8 viendront s'affronter sur les terrains du Bordage Luneau. Les spectateurs pourront donc applaudir les équipes de France, Belgique, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal et Suisse. Les deux meilleures iront ensuite jouer la finale à Ronchin, dans les Hauts-de-France.

Des joueurs illustres

Plusieurs centaines de jeunes sont passés par Cholet dans le cadre de cette compétition. Certains internationalement connus aujourd'hui. C'est le cas de Marion Bartoli, ancienne joueuse de tennis français vainqueur de Wimbledon en 2013 qui était dans la première édition choletaise. Le belge David Goffin, aujourd'hui 22^e au classement ATP, était présent en 2006. Ou encore Lucas Pouille, 32^e mondial et nouvel espoir du tennis français. "C'est quelqu'un de très humble

qui n'a pas pris la grosse tête. Il continue à suivre la Winter Cup et a même offert un accès VIP aux loges à des anciens camarades de jeu !" précise **Gérard Auvinet**, secrétaire de la section tennis de la JF.

Une édition spéciale

Pour ce 20^e anniversaire, les organisateurs de la Jeune France ont prévu quelques animations et notamment à destination des écoles. Plusieurs classes sont invitées à venir s'initier au tennis avec l'entraîneur du club, Olivier Fortin. Les élèves qui le souhaitent peuvent ensuite revenir assister aux matches.

Un vivier prometteur

En plus des cours, certains jeunes de la section tennis de la Jeune France se forment au ramassage de balles et la Winter Cup est d'ailleurs un bon terrain de jeu pour s'entraîner. C'est ainsi qu'Antoine Cunaud et son frère Baptiste, mais aussi Antoine Ageon se sont retrouvés à Roland-Garros l'été dernier ! Une fierté de plus pour le club.

INFOS

1^{er} match en simple à 11h
2^e match à 14h suivi du double
Le Bordage Luneau, allée Robert-Bérard
1^{er}, 2 et 3 février
tennis-jeunefrance-cholet49.fr

**CETTE ANNÉE
JE RELÈVE
LE DÉFI !**

**SEMI
MARATHON
DU MASSIF FORESTIER DE
NUAILLÉ
24 MARS
2019**

**INSCRIPTIONS :
semi-marathon-nuaillé.com**

Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - décembre 2018 - Photo Shutterstock



DON DU SANG



Donner son sang permet de sauver des vies. La santé d'un million de personnes en France dépend de ce geste de solidarité. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don du sang est donc indispensable. Et les besoins sont importants : 500 000 personnes sont transfusées chaque année et 500 000 autres soignées par un médicament dérivé du sang. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins. "En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaibli. C'est un don de soi pour la vie des autres" indique **Jean-Noël Courier**, Président de l'Association pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) de Cholet.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Avant de vous rendre sur l'une des collectes et pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne sur **dondusang.net**

Dates à retenir en 2019

- **Samedi 26 janvier** de 8h15 à 12h15
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)
- **Vendredi 29 mars** de 16h à 19h30
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)
- **Mardi 28 mai** de 10h à 13h et de 15h30 à 19h30
Ancienne Polyclinique du Parc, rue Arcole
- **Vendredi 26 juillet** de 16h à 19h30
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)
- **Vendredi 6 septembre** de 16h à 19h30
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)
- **Samedi 21 septembre** de 8h15 à 12h15
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)
- **Samedi 16 novembre** de 8h15 à 12h15
Hôtel de Ville (Salle des Expositions)

INFOS

Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet
02 41 71 98 89
Don du Sang Cholet



Siranossian Astrig

Quatuor Akilone



© JEAN-BAPTISTE MILLOT

CARNETS DE VOYAGE

Des œuvres émouvantes embarquent les Choletais pour un voyage d'exception du 25 au 27 janvier à l'occasion de la Folle Journée.

Le thème de la 17^e édition du plus grand événement de musique classique des Pays de la Loire est une promesse de moments d'exception et d'émotion. Place à l'exil choisi les 25, 26 et 27 janvier. Les Choletais sont invités à découvrir les œuvres intemporelles, inspirées des voyages réalisés en Europe et autour du globe par de nombreux compositeurs. L'exil volontaire à la découverte de cultures différentes et d'horizons exotiques est devenu une source d'inspiration inépuisable pour ces voyageurs curieux et créatifs. **La Folle Journée de Nantes en Région** vient cette année nous restituer grandeur nature les compositions nées de ces périples.

La programmation 2019 est hétéroclite à souhait. De Liszt à Gershwin, en passant par Emmanuel Chabrier ou Camille Saint-Saëns, des œuvres symphoniques au chant corse, de la harpe, de l'accordéon, des quatuors à cordes aux Orchestres nationaux, les Choletais sont cette année encore l'objet de toutes les attentions musicales. Programme complet sur culture.cholet.fr

INFOS
Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet
02 41 49 80 00
ot-cholet.fr

Billetterie
Office de Tourisme du Choletais,
du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h (jusqu'au vendredi
25 janvier à 12h30).
Nouveauté 2019 : vente en ligne
jusqu'au vendredi 25 janvier à 12h30.
ot-cholet.fr
Week-end de la Folle Journée :
Billetterie au Théâtre Saint-Louis
vendredi 25 janvier à 18h
et tout le week-end à partir de 10h.
Tarifs
2 € à 12 € selon les concerts.

Coups de cœur
Un compositeur – **Nikolaï Rimski-Korsakov**
Officier dans la marine impériale russe, il apprend le piano. Il compose sur terre ou en mer et ses voyages maritimes le mènent en Angleterre, aux États-Unis, au Brésil, en Espagne, en France, en Italie. Inspirées par toutes ces cultures, ses œuvres remportent un vif succès.
27 janvier, 15h – Théâtre Saint-Louis – 12 €
Capriccio espagnol

Une œuvre – **Concerto pour piano et orchestre n°5 "Égyptien"**
Cette composition de Camille Saint-Saëns écrite en grande partie à Louxor s'attache à recréer des atmosphères exotiques. Empruntant des rythmes et des sons à la musique orientale, les mouvements lents du concerto sont inspirés du chant d'amour des bateliers du Nil.
27 janvier, 15h – Théâtre Saint-Louis – 12 €
Camille Saint-Saëns

Un orchestre – **La fanfare Ciocarlia** – perpétue la tradition des orchestres de cuivre tziganes. Chants populaires roumains, standards de jazz, musiques contemporaines des Balkans, rien ne résiste à la vitesse vertigineuse de ses interprétations. La sonorité de ses cuivres explosifs a déjà conquis le public du monde entier.
26 janvier, 21h – Théâtre Saint-Louis – 10 €
Musique tzigane

LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS À L'HONNEUR

203 élèves du Conservatoire du Choletais (Orchestre Symphonique du Conservatoire, Maîtrise du Conservatoire du Choletais, Ensemble Vocal Rossini, Orchestre Harmonique de Cholet) évoluent aux côtés des artistes et ensembles professionnels leur permettant ainsi de se produire en compagnie de grands noms de la musique classique.



Ensemble Vocal Rossini

LES
ZEC
LECTIQUES

COLLECTION HIVER
- Précieuse & intimiste -

6 FÉVRIER MÉDIATHÈQUE CHEMILLÉ
ZEC TOUR THÉOPHILE

7 FÉVRIER CHABRIER ANGERS
THE PSYCHOTIC MONKS
THE SLOW SLIDERS - CYRIL CYRIL

8 FÉVRIER THÉÂTRE SAINT-LOUIS CHOLET
IBEYI - THÉOPHILE

INFOS & BILLETTERIE WWW.LESZECLECTIQUES.COM



UN CINÉ-GRAND BAL TRAD' ÇA VOUS TENTE ?

Et pourquoi pas associer la danse et le cinéma ? C'est ce que se sont dit les associations choletaises Trad'Y Dansent et Aux Films de la Moine. Ensemble, avec l'association Myst'Eire et le Cinémovida, elles proposent au public de curieux, de cinéphiles et de danseurs, de se retrouver autour du film de Laetitia Carton, *Le Grand Bal*. Sélectionné au Festival de Cannes 2018 et encensé par la critique lors de sa sortie dans les cinémas en octobre dernier, il sera diffusé au Cinémovida le 2 février et suivi d'une

ribambelle d'animations. Stage de danse pour finir en beauté avec un grand bal traditionnel dans l'Espace Convivial du Puy Saint Bonnet.

Du cinéma à la piste de danse

Ce film-documentaire raconte l'histoire du Grand Bal de l'Europe, un événement annuel qui rassemble chaque année depuis près de 30 ans, plus de 2 000 passionnés de

danse traditionnelles dans la petite ville de Gennetines (Allier). C'est à cette occasion que des membres de l'association Trad'Y Dansent ont rencontré Laetitia Carton et assisté au tournage. "C'est un film sur la joie, le partage, la bienveillance et surtout le respect de chacun dans la danse", comme le définit sa réalisatrice. Une bouffée de bonne humeur qui donne envie de se lever et de danser.

AU PROGRAMME

- 14h : projection du film *Le Grand Bal* en présence de la réalisatrice Laetitia Carton au Cinémovida. Entrée : 5,50 €
 - 17h : stage de danse Micheustef à l'Espace Convivial du Puy Saint Bonnet. Entrée : 5 €
 - 21h : Grand Bal Trad' avec Tralala Lovers, Arbadétorne et les élèves de la Fédération des Écoles départementales de Musiques Traditionnelles de Vendée ainsi que La Bernache. Entrée : 10 €
- Buvette et restauration sur place

INFOS
cingrandbal.auxfilmsdelamoine.com

24H CHAUD LES JEUX

L'ASPTT Cholet, sections jeux de société et de figurines, organise sa 10^e édition des "24h Chaud les jeux" du samedi 12 janvier 14h au dimanche 13 janvier 18h, dans ses locaux du Carteron à Cholet. Devenu le rendez-vous incontournable de début d'année, ce festival ludique attend plus de 500 joueurs, novices ou confirmés. Il y en aura pour tous les âges : des jeux de réflexion, de stratégie, d'ambiance, de rôle... Au programme : tournois "7 wonders" et "Keyforge", jeux géants, initiation aux jeux de figurines "Eden miniatures", Kapla, Bombox, Shadows Amsterdam, escape game...

Relèverez-vous le défi ?

Avec une augmentation constante de sa fréquentation depuis sa création en 2009, le festival prend soin de renouveler son catalogue de jeux proposés, avec l'aide précieuse de ses partenaires : Ludothèque du Choletais, Passion du jeu, Passage culturel et Les Aventuriers du jeu. Mais l'originalité de ce festival réside bien dans sa durée : les plus téméraires pourront tenter de relever le défi des 24 heures non-stop passées à jouer. Un tirage au sort récompensera trois joueurs parmi les plus endurants.



Tarifs

- 3 € (gratuit -12 ans)
- Pass famille (4 entrées) : 10 €
- Pass 24h (entrée adulte + 2 sandwiches + 2 boissons + café/thé + soupe à l'oignon + petit-déjeuner) : 16 €

INFOS
cholet.asptt.com

POURQUOI CHOISIR L'APPRENTISSAGE ?

Parmi les divers cursus de formation, l'apprentissage prépare les jeunes à un diplôme tout en travaillant en entreprise.



Franck Godard contremaître en compagnie d'Antonin Loiseau, apprenti en électricité au Centre Technique Municipal.

La Collectivité accueille aussi des apprentis

La Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais accueillent depuis longtemps des apprentis. Elles les accompagnent dans la transmission d'un savoir-faire reconnu, mis au service de la population. Les apprentis au sein de la Ville et de l'AdC apprennent des métiers tels que vitrailliste, tailleur de pierre, métallier, mécanicien, peintre, paysagiste, horticulteur... Actuellement, ils sont une douzaine à être formés dans les services.

UN PÔLE "APPRENTISSAGE" AU CARREFOUR DE L'ORIENTATION

En partenariat avec la Région des Pays de la Loire, les chambres consulaires, la Mission locale et le MEDEF, l'Agglomération du Choletais mobilise les entreprises de son territoire en faveur de l'apprentissage.

Vous avez choisi de poursuivre votre formation ou vos études en apprentissage ? Déposez votre CV, votre lettre de motivation au Pôle "Apprentissage" (proche de l'accueil), il sera transmis directement aux entreprises. L'Apprenti'bus de la Région des Pays de la Loire sera également présent. Objectif : mettre en adéquation les besoins des entreprises et les candidatures des jeunes. Une sorte de bourse de l'apprentissage, un concept "gagnant-gagnant".

Table ronde : "L'apprentissage, un atout supplémentaire pour réussir"
> Samedi 19 janvier 2019 - 10h (Chapiteau Blanc)



Choisir l'apprentissage, c'est mettre en lien dès le début de sa formation, les apports théoriques dispensés en cours et la pratique d'un des 700 métiers concernés par les secteurs d'activité ouverts à ce type d'enseignement. L'apprentissage est le garant de la transmission et de la pérennité d'une expertise professionnelle quelquefois oubliée, voire pour certains métiers, en voie de disparition. Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, ou dès 15 ans s'ils sortent de 3^{ème}, l'apprentissage relie le jeune directement au métier qu'il souhaite exercer et lui permet de bénéficier des connaissances, des technologies et outils modernes, du savoir-faire de son maître de stage et de l'entreprise qui l'accueille. La formation en synergie avec le monde du travail est un facteur d'échanges, d'expérimentation et d'évaluation constante des acquis.

Dès la première année d'étude, des périodes (1 ou 2 semaines) au Centre de Formation des Apprentis (CFA), au lycée, en enseignement supérieur, sont suivies d'un temps d'activité en entreprise (2 semaines). Tous les diplômes, du CAP au Master, peuvent être obtenus par l'apprentissage, dans tous les secteurs d'activité (commerce, restauration, aéronautique, finances...) et au sein d'entreprises de toutes tailles (commerces, artisanat, PME, PMI, grandes entreprises...).

Un contrat de travail (contrat d'apprentissage) confère au jeune en formation les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres salariés de l'entreprise où il évolue. Une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC lui est attribuée, en fonction de son âge et de son avancée dans le cursus de formation.

LE CHOLETAIS, TERRITOIRE D'INDUSTRIE

#Cholet fait partie des 124 territoires d'industrie qui bénéficieront d'1 milliard d'euros de financements prioritaires. Le #Choletais, cité en exemple pour sa richesse industrielle et son dynamisme éco

@GBOURDOULEIX @NovaCHILD_eu @Bpifrance @BdT_PDL

0747 - 29 nov. 2018

À l'occasion du Conseil national de l'industrie, le Premier Ministre a annoncé mercredi 21 novembre la liste des 124 territoires identifiés en France qui feront l'objet d'un accompagnement particulier dans le cadre de la mission "Territoires d'Industrie", lancée en septembre dernier pour redynamiser les zones industrielles françaises. 10 territoires des Pays de la Loire ont été retenus, seulement 4 en Maine-et-Loire. Cholet fait partie des 124 territoires d'industrie qui bénéficieront d'1 milliard d'euros de financements prioritaires. Dans une vidéo diffusée par la Direction Générale des Entreprises sur Twitter et Youtube, le Choletais est cité en exemple pour sa richesse industrielle et son dynamisme économique.

G Roux de Bézieux

avec 5,8%, #Cholet affiche l'un des plus faibles taux de chômage de France ! Bravo à toutes les entreprises pour ce dynamisme exemplaire ! @medefcholetais

3430 - 29 nov. 2018

Dans le même temps, le Président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, lors de sa venue à Cholet le 28 novembre, a salué la vitalité des entreprises locales.

@villedecholet

Rejoignez-nous !



Les débuts du Domaine universitaire de Cholet dans les années 90.

QUAND L'INDUSTRIEUSE DEVIENT UNIVERSITAIRE

À la rentrée 1987, une antenne universitaire ouvrait à Cholet. Retour sur l'enseignement supérieur il y a 30 ans.

Surtout connue pour son industrie, mais soucieuse de diversifier ses activités et retenir les jeunes, la Ville de Cholet œuvre de concert avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, en 1987, pour l'ouverture d'une antenne universitaire à Cholet. Deux conventions sont signées : la première fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'antenne universitaire ; la seconde la mise à disposition de locaux et d'équipement. Outre plusieurs BTS préparés dans des classes rattachées à des établissements secondaires, un premier petit pas avait déjà été franchi en 1975 avec la mise en place de la préparation de la Capacité en droit dans les locaux de la Chambre de Commerce.

À la rentrée 1987, une cinquantaine d'étudiants fait sa rentrée universitaire. Ils peuvent suivre

deux cursus sur Cholet : un DEUG de Langues Étrangères Appliquées et un DEUG de Langues Civilisations Étrangères (seulement la première année). Le programme et le calendrier des épreuves sont strictement identiques à ceux de l'Université d'Angers. Suivront les années suivantes les DEUG de Droit, d'Administration économique et sociale, de Sciences économiques, d'Histoire et de Sciences de la matière puis la construction d'une bibliothèque universitaire en 1994 et l'ouverture d'un IUT et d'un DUT de Génie mécanique et productique en 1995. Le campus est alors riche d'un millier d'étudiants, et pas seulement des Choletais, preuve de l'attrait de l'antenne choletaise.

Sources : Archives municipales de Cholet

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES

C'EST QUOI

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Pourquoi ?

Quoi ?

Comment ?

Où ?

À l'école, à la télévision, dans les journaux, on entend souvent parler de changement climatique et de réchauffement de la planète. Mais cela veut dire quoi exactement ?

Depuis ses origines, notre planète a connu de nombreux changements de climat : des périodes glaciaires ont alterné avec des périodes plus chaudes. Mais grâce aux relevés des températures réalisés depuis 1880, on sait que l'augmentation de la température moyenne de la Terre s'accélère fortement.

À cause de l'Homme...

En un peu plus de 100 ans, les températures ont déjà augmenté de presque 1°C ! Les scientifiques pensent que ce sont les activités humaines qui en sont la cause, car les courbes des températures ont augmenté dès la révolution industrielle. La combustion du charbon, du pétrole et du gaz, nos principales sources d'énergie, rejette du CO2, le premier gaz à effet de serre responsable de l'augmentation des températures.

L'élevage intensif, avec les "pets" et les "rots" des bovins, rejette du méthane, qui est le deuxième gaz mis en cause.

Catastrophes naturelles



Conséquence : les événements climatiques extrêmes ont doublé depuis 1990 : ouragans, inondations et sécheresses se succèdent. L'Arctique et l'Antarctique, mais aussi les glaciers, fondent et le niveau des océans a grimpé en moyenne de près de 20 cm depuis 1900. C'est beaucoup ! Ces changements menacent des écosystèmes, des animaux et des végétaux. La vie des Hommes sur Terre est elle aussi bouleversée par les catastrophes naturelles. Ce bouleversement n'est pas une fatalité. Nous pouvons sérieusement le limiter en réduisant, dès maintenant, nos rejets polluants. C'est pourquoi, en 2015, 195 pays ont signé l'Accord de Paris qui prévoit de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

CHOLET PASSION

UNE AMBITION CONSTANTE AU SERVICE DES HABITANTS

Depuis plus de vingt ans, la France a connu une succession de réformes fiscales ayant souvent pour conséquences des augmentations d'impôts.

Aujourd'hui, les Français ne savent plus ce qui les attend et les investisseurs n'osent plus investir, tant le système fiscal évolue à chaque loi de finances.

L'OCDE a récemment indiqué que la France était désormais championne du monde des prélèvements obligatoires, atteignant 46,2 % du PIB en 2017, contre 34,2 % pour la moyenne des pays de l'OCDE. Le ras-le-bol fiscal qui s'exprime depuis plusieurs années dans notre pays, et particulièrement ces dernières semaines, est la conséquence d'une politique fiscale injuste et inefficace.

Il est urgent de baisser massivement les impôts et les dépenses publiques pour redonner de l'oxygène aux familles mais aussi aux entreprises.

Le Gouvernement refuse d'engager de véritables réformes structurelles et les dépenses publiques continuent d'augmenter inexorablement. Les contribuables servent ainsi de variable d'ajustement pour éviter un dérapage du déficit public.

Les mesures prises par la majorité gouvernementale vont augmenter les prélèvements obligatoires et de telles orientations budgétaires ne seront donc pas sans incidence, hélas, sur le porte-monnaie des Français, déjà mis à mal par les nombreuses hausses d'impôts votées par la précédente majorité socialiste.

Le pouvoir d'achat des Français sera une nouvelle fois écorné lorsque ces derniers verront dans quelques semaines, avec le prélèvement à la source, un montant plus faible que d'habitude sur leur bulletin de salaire.

Cette insupportable pression fiscale ne pourra être baissée sans une réforme de l'État en profondeur. Oui, dépensons moins et mieux ! C'est ce que font les collectivités territoriales. Contrairement à l'État, elles sont tenues de présenter un budget en équilibre.

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les compétences des collectivités territoriales et singulièrement des communes n'ont cessé d'être redéfinies et élargies (signature du Pacs en mairie, réforme de la carte nationale d'identité biométrique...).

Si la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée chaque année par l'État avait vocation à financer pour partie les transferts de charges vers les collectivités, résultant des lois (Loi NoTre etc.), l'État n'a cessé de baisser ladite dotation. Alors que ces transferts sont des dettes contractées par l'État ! Le transfert de ces compétences est de plus en plus coûteux et vient grever le budget de nos collectivités, remettant ainsi en cause le principe de libre administration des collectivités locales.

Le budget de l'État n'a quant à lui pas diminué d'un iota et a même continué à progresser, aggravant année après année, le déficit des comptes publics de la France.

Depuis 2013, la perte cumulée de dotations de l'État pour la Ville de Cholet s'élève à plus de 15,9 millions d'euros. Malgré cette contrainte équivalente à plus d'une année et demie d'équipement pour le territoire, l'équipe Cholet Passion tient une nouvelle fois l'ensemble de ses engagements auprès des Choletaises et des Choletais.

Le budget 2019 (présenté au Conseil municipal au cours des séances de novembre et décembre) garantit à la fois un niveau de service public très satisfaisant, tout en conciliant maîtrise de la pression fiscale, amélioration de l'épargne prévisionnelle, diminution de la dette de la Collectivité et dynamique d'investissement.

La Municipalité investit pour le développement harmonieux et l'attractivité de la Ville de Cholet en consacrant plus de 10 millions d'euros par an. L'exercice 2019 s'inscrit dans la continuité de cet engagement responsable et fort. Responsable, puisque la Collectivité entretient le patrimoine et les équipements communaux.

En maintenant au mieux les bâtiments publics mis à disposition des écoliers, des familles, des associations choletaises et en poursuivant les travaux de réfection des voiries, d'amélioration de l'éclairage public et d'entretien des espaces verts, la Ville s'engage pour le cadre de vie de ses administrés. Fort, puisque la Ville assure son présent et prépare l'avenir à travers ses projets.

Les travaux des nouvelles Halles sont en cours afin de transformer en profondeur ce lieu prisé du centre-ville. Le projet d'aménagement du quartier

de la Gare se poursuit. Les études techniques sont lancées et s'insèrent dans le dispositif "Action Cœur de Ville". Par ailleurs, la salle d'activités sportives et de loisirs du Val de Moine sera mise à disposition des associations, usagers du quartier et des écoles. Le budget 2019 de la Ville de Cholet prévoit également le lancement de nouvelles opérations telles que la Salle des Fêtes et les travaux de fibrage des écoles et des bâtiments communaux. Ces nouveaux projets traduisent l'ambition constante de la Majorité au service de ses habitants.

L'Agglomération, pour les compétences qui sont les siennes, n'est pas en reste. La réhabilitation de la résidence autonomie Le Bosquet se poursuivra en 2019 et intègre le projet d'investissement consacré en faveur des aînés de plus de 48 millions d'euros. Le programme de travaux prévoit l'extension de l'établissement permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil à 81 logements et la réhabilitation de l'actuelle résidence.

La restauration et l'extension du Parc de la Meilleraie débiteront à compter de 2019 pour un montant total de 36,3 millions d'euros. Les travaux de l'ensemble du Parc seront réalisés en plusieurs phases. Ce projet prévoit non seulement une réhabilitation complète de l'existant mais également la création de nouveaux espaces pour les partenaires, les réceptions et les manifestations qui répondent aux exigences actuelles.

Enfin, le projet du nouveau stade intercommunal de la Treille, pour accompagner le Stade Olympique Choletais dans une progression souhaitée par le club vers la Ligue 2 de football, est envisagé au budget de l'Agglomération du Choletais pour un montant total de 12 millions d'euros (8 millions d'euros inscrits en investissement pour 2019).

Il s'agit toujours pour l'équipe Cholet Passion de trouver la meilleure réponse entre les besoins de service public et leur soutenabilité financière. Malgré la baisse des dotations de l'État, c'est pour ce service public que Cholet et les élus, avec tous leurs partenaires, s'engagent et travaillent chaque jour pour les Choletaises et les Choletais.

Très belle année à vous,

L'équipe Cholet Passion

CHOLET EN CHANTIER

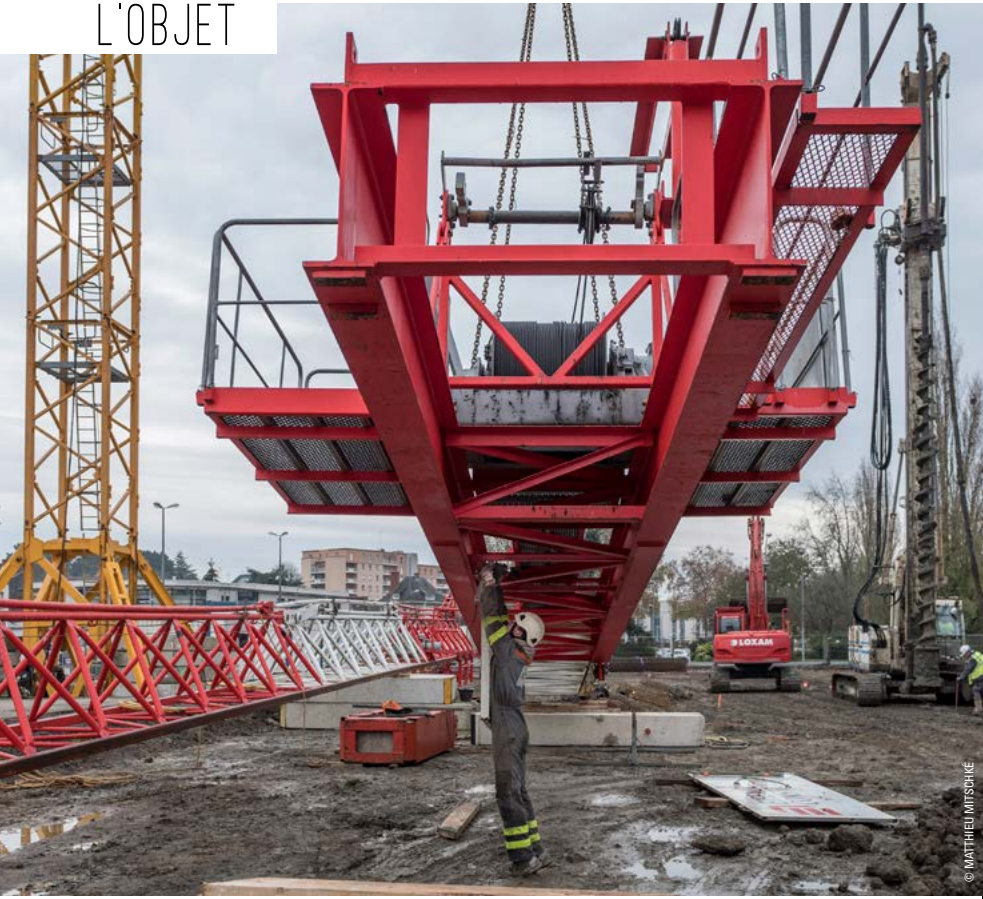
Les dernières semaines de l'année 2018 ont été marquées par l'annonce ou la confirmation par la municipalité d'un certain nombre d'investissements menés par la ville ou l'agglomération du Choletais : les halles bien sûr dont l'ouverture nous est annoncée pour le mois de septembre, la Meilleraie, le quartier de la gare. Nous avons souscrit à ces différents projets, en toute logique, puisque nous portions nous-mêmes ces projets avec quelques différences sur lesquelles il convient de revenir. S'agissant des halles, nous aurions privilégié un investissement direct par la

collectivité. En ce qui concerne la Meilleraie, nous avons vu évoluer le projet avec satisfaction vers une approche plus globale. Nous restons en effet persuadés que le secteur de La Meilleraie dispose des atouts nécessaires pour accueillir une pluralité d'activités. C'est d'ailleurs ce qui nous avait conduit à proposer d'y inclure des services aux associations et des commerces. Le nouveau projet de la municipalité concernant le stade de la Treille pour accompagner le Stade Olympique Choletais dans une progression souhaitée vers la ligue 2 de football viendra d'ailleurs renforcer le potentiel

et l'attractivité de ce quartier. Favorables à cette implication de notre agglomération sur ce projet de stade, nous serons cependant très attentifs aux montants et aux montages financiers finalement retenus. Les Choletais ont en effet en tête les difficultés rencontrées par certaines collectivités face au devenir de certaines installations sportives de grande envergure. Dans l'immédiat, nous souhaitons aux Choletaises et aux Choletais une excellente année 2019.

Un nouvel élan pour Cholet

L'OBJET



LA GRUE DU CHANTIER DES HALLES

Impossible de passer à côté de la place du 8-Mai sans la remarquer. La grue du chantier des nouvelles Halles s'élève à 25 mètres au-dessus du sol. Sous la maîtrise d'ouvrage de CDC Habitat, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (ex-Société Nationale Immobilière - SNI), opérateur de référence dans l'immobilier public, le chantier des futures Halles a débuté le 9 octobre dernier. La construction du bâtiment va se poursuivre jusqu'à la mi-juillet. Les commerçants pourront ensuite installer leurs étals durant la période estivale en lien avec leurs aménageurs et l'architecte du projet ASA Gimbert. L'ouverture aux clients est prévue pour septembre 2019.

Les nouvelles Halles sont construites entre l'avenue Maudet et le pont de-Lattre-de-Tassigny, le long du parking de la Moine. Le parti architectural retenu est un compromis de sobriété et de modernité.

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagglo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Michel CHAMPION / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU Apolline LAURENT - Goulvenn DEBOIS - Nathalie LUCAS / **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / **COMPOSITION** Mathieu GUILLEZ - Valérie GOBLET / **RELECTURE** Les Décoquilleurs **IMPRESSIION** ICI / **DISTRIBUTION** Mediapost Tiré à 30 000 exemplaires **DÉPÔT LÉGAL** janvier 2019

Cholet mag est imprimé sur
un papier Cocoon 60 silk composé de
60% de fibres recyclées.

L'homme **civilisé**
ne jette pas ses déchets
dans la rue,
sinon...



La rue est à tout le monde, respectons-la.

CHOlet
L'entrepreneante

LES Z'ÉCLECTIQUES - COLLECTION HIVER

IBEYI

Les jumelles franco-cubaines de Ibeyi captivent les foules à travers le monde par leur mélange unique de soul-pop, hip-hop, musiques électroniques et chants traditionnels. Reconnues et soutenues par Prince, Beyoncé et Adele, elles sont de retour avec leur second album "ASH". Ce nouvel opus continue d'explorer leur univers multiple avec des invités de renommée internationale : le saxophoniste Kamasi Washington, le pianiste et producteur Chilly Gonzales ou encore la rappeuse espagnole La Mala Rodríguez ... Elles ont une classe incroyable, elles pétillent de joie et d'énergie..

Vendredi 8 février à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations :

leszelectiques.com



**Saison
2018/2019**

L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur **cholet.fr**, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

